

**PRÉFECTURE DE LA RÉUNION**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**Saint-Denis, le 12 juin 2006**

**DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
ET DU CADRE DE VIE**

**Bureau de l'Environnement  
et de l'Urbanisme**

**A R R Ê T É N° 06 – 2167 /SG/DRCTCV  
Enregistré le 12 juin 2006  
portant agrément de l'association « Groupe local d'Observation  
et d'Identification des Cétacés » (GLOBICE) en qualité  
d'association agréée de protection de l'environnement**

**Le Préfet de la Région  
et du Département de la Réunion  
Chevalier de la Légion d'Honneur**

**VU** les articles L. 141. 1 et suivants, et R. 141.1 et suivants du Code de l'Environnement ,

**VU** la demande d'agrément présentée par l' association « Groupe local d'Observation et d'Identification des Cétacés » (GLOBICE) en date du 21 novembre 2005, complété le 23 mars 2006 ,

**VU** l'avis favorable du Procureur Général près de la Cour d'Appel de Saint-Denis en date du 14 avril 2006 ,

**VU** l'avis favorable de la Direction Régionale de l'Environnement en date du 6 juin 2006 ,

**CONSIDERANT** que l' association « Groupe local d'Observation et d'Identification des Cétacés » (GLOBICE) a démontré une compétence reconnue dans l'étude et la protection des cétacés ,

**SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ,

**A R R E T E**

**ARTICLE 1** : L' association « Groupe local d'Observation et d'Identification des Cétacés » (GLOBICE) sise 12 ter chemin Box – les 400 à la RAVINE DES CABRIS est agréée au titre des articles L. 141. 1 et suivants, et R. 141.1 et suivants du Code de l'Environnement.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera affiché à la Mairie et aux mairies annexes de la Commune de Saint-Pierre.

**ARTICLE 3** Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Pierre, le Directeur Régional de l'Environnement, le maire de la commune de Saint-Pierre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général

Franck-Olivier LACHAUD